

Vidourle. Réunis à Marsillargues, les délégués du syndicats du Vidourle ont fait le point sur l'avancée des travaux.

Des élus unis face à un avenir difficile

■ Autour du président du syndicat du Vidourle, Claude Barral, les maires de Quissac, du Cailar, de Villetelle, d'Aimargues, de Marsillargues, les représentants des villes de Lunel et de Sommières, au nom des tous les délégués, ont affirmé, devant la presse, la parfaite solidarité qui existe entre eux, où les clivages politiques se gommant devant les responsabilités qui leur incombent. « *Le respect de la vie d'autrui et la protection des biens, c'est ce qui nous anime* » ou encore « *Nous, nous sommes des élus de terrain et nous n'avons pas besoin du Vidourle pour nous faire élire. Le bon sens et la logique appartiennent à tout un chacun et contrairement à ce qu'a pu affirmer le président de Région : au syndicat du Vidourle, ce n'est pas la pagaille* » ont affirmé les élus. « *Le Préfet m'a dit, lors de l'inauguration des travaux à Lunel, « Vous avez le Vidourle dans les tripes » et c'est exact, le Vidourle fait partie de ma vie et nous sommes tous attachés viscéralement à ce Vidourle malgré tout ce qu'il nous fait* » a affirmé Claude Barral. Les sentiments dominants lors de cette



Le centre ville de Lunel lors d'une dernière vidoulade

rencontre presse avec ces responsables du syndicat du Vidourle « *qui vont cette nuit, dormir le téléphone près d'eux, au cas où, et se prévenir d'amont en aval de l'évolution du Vidourle* » ce sont les liens qui ont pu se greffer suite aux situations dramatiques auxquelles ils ont été confrontés et la volonté de mener à bien leur mission. Alors le plan Vidourle, où en sommes-nous ?, tout d'abord un rappel : l'état, l'intégralité des communes et l'unanimité des élus

du comité syndical ont validé le projet global d'aménagement du Vidourle présenté par le syndicat, qui repose sur trois piliers principaux d'aménagements, indissociables les uns des autres : renforcer les digues existantes qui délimitent les zones d'écoulement dites digues de premier rang, mieux protéger les zones urbaines et les habitations des écoulements en créant des digues de second rang et enfin mieux retenir l'eau à l'amont en réalisant des bassins de réten-

tion. Aujourd'hui, les travaux concernant la digue de premier rang ISP (Intéressant la sécurité publique) de Saint Laurent d'Aigouze sont terminés, la digue ISP de Lunel est en phase de finalisation. Le confortement des zones de surverse de Gallargues le Montueux devrait démarrer au premier semestre 2010. Le démarrage de la digue ISP de Marsillargues est prévu en 2011, budget prévisionnel 5 ME. A souligner que ces deux derniers projets ne sont pas remis en ques-

tion par l'Etat. Quant aux digues de second rang, c'est la grande inconnue. Si les demandes d'autorisation et de financement ont été déposées, reste la validation des experts de l'ICAT à obtenir et surtout le problème de leur financement. Devant le désengagement de l'Etat et les financements à la baisse qui vont toucher les conseils généraux, l'avenir s'annonce compliqué pour mener à bien ce plan Vidourle pourtant reconnu d'utilité publique.

JM BRUNEL